



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **MEAL-DELICE SARL**, Rue du Lac 46,
1400 Yverdon-les-Bains
2. Date du prononcé de dissolution: 04.05.2015
3. Suspension de faillite: 23.07.2015
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 24.08.2015
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Par jugement rendu par le Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois le 4 mai 2015, la société a été déclarée dissoute conformément aux articles 154 ORC et 731 b CO; sa liquidation a été ordonnée selon les dispositions applicables à la faillite le 16 juin 2015.

But: l'acquisition, la vente, la gestion et l'exploitation de tous établissements publics tels que restaurant, café, tea-room; toute activité commerciale et de service dans le domaine de la restauration et des services traiteurs.

Office des faillites de l'arrondissement de La Broye et du Nord vaudois.

1401 Yverdon-les-Bains

02310247

